



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 78355

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'allocation adulte handicapé (AAH). Les adultes handicapés éloignés de l'emploi pourront désormais percevoir des allocations sur une période plus longue. Elle s'étendra désormais à 5 ans au lieu de 2 ans auparavant pour les personnes ayant un taux d'incapacité entre 50 % et 80 %. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer combien de personnes ce dispositif va concerner, le coût global ainsi que les modalités de financement budgétaire de cette extension de la durée.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78355

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2926

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)